

**RÉUNION DU CONSEIL
3 SEPTEMBRE 2019**

Mardi, le 3^e jour du mois de septembre 2019, une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 19 heures 30, à laquelle sont présents :

Mme Amélie Caron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
Mme France Bédard, mairesse;
M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;
M. Patrice Moore, conseiller;
Mme Line Toupin, conseillère;

Est absent :

M. Michel Croteau, conseiller;

Formant quorum sous la présidence de la mairesse France Bédard.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Sandra Turcotte.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 12 août 2019
4. Approbation des comptes et salaires
5. Affaires nouvelles
 - 5.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Autorisation de signataires à la caisse Desjardins
 - b) Renouvellement d'assurance avec la compagnie « Groupe Ultima assurance et gestion de risques »
 - c) Présentation d'un projet dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT)
 - d) Nomination d'un représentant substitut à la MRC des Chenaux
 - e) Autorisation de la dépense pour l'identification de l'hôtel de ville
 - 5.2. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - a) Demande d'application de la limite de vitesse
 - 5.3. TRANSPORT
 - 5.4. HYGIÈNE DU MILIEU
 - a) Autorisation pour l'achat de turbine servant à la station de pompage
 - 5.5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - 5.6. LOISIR ET CULTURE

5.7. AUTRES

- a) Demande de commandite du Bulletin des Chenaux-Mékinac
- b) Demande de commandite de la Communauté entrepreneuriale des Chenaux

5.8. CORRESPONDANCES

- a) Rapport de l'évaluation marchande d'un terrain appartenant à la Municipalité

5.9. Compte-rendu des dossiers des élus

5.10. Compte-rendu du Maire concernant la dernière réunion de la MRC des Chenaux

5.11. Autres questions relatives aux sujets de la séance

5.12. Période de questions diverses

5.13. Clôture de la séance

2019-09-120

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AOÛT 2019

Mme Line Toupin et Mme France Bédard étant nouvellement élues ne peuvent se prononcer sur ce point.

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil ont reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 12 août 2019 et que ceux qui sont présents déclarent l'avoir lu et déclarent renoncer à sa lecture durant la séance actuelle;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 12 août 2019.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2019-09-121

4. APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES

Il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE les comptes et salaires suivants soient approuvés : le chèque des déboursés du mois d'août 2019, portant le numéro 10557, auquel il faut ajouter les prélèvements portant les numéros 2622 à 2637 inclusivement, pour une somme globale de 55 467,75 \$. Les comptes à payer portant les numéros 10558 à 10588 inclusivement et totalisant la somme de 38 652,27 \$. Les salaires du mois d'août 2019 seront déposés en octobre. Les listes sont conservées aux archives de la Municipalité, dans un cahier spécial prévu à cet effet comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

5. AFFAIRES NOUVELLES

5.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2019-09-122

5.1.a) AUTORISATION DE SIGNATAIRES À LA CAISSE DESJARDINS

La conseillère Mme Chantal Dansereau mentionne qu'elle se retire de la table du conseil pendant la discussion de ce point.

Il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE retirer M. René Gravel comme signataire;

DE nommer signataires de la Municipalité de Saint-Prospere-de-Champlain à la caisse Desjardins De Mékinac-des-Chenault - Centre de services de Sainte-Anne-de-la-Pérade, les personnes suivantes:

Mme France Bédard, mairesse
Mme Chantal Dansereau, conseillère
Mme Sandra Turcotte, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2019-09-123

5.1.b) RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE AVEC LA COMPAGNIE GROUPE ULTIMA ASSURANCE ET GESTION DE RISQUES

CONSIDÉRANT que le renouvellement de la police d'assurance biens et responsabilités couvrant la Municipalité arrive à échéance le 25 novembre 2019;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire renouveler le contrat d'assurance portant le numéro MMQP-03-037250.15 de la compagnie « Groupe Ultima assurance et gestion de risques », pour la période du 26 novembre 2019 au 26 novembre 2020, au montant de 23 641,00 \$, incluant les taxes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Mme Sandra Turcotte à signer tous les documents requis pour le renouvellement du contrat d'assurance numéro MMQP-03-037250.15 avec la compagnie « Groupe Ultima assurance et gestion de risques », selon la période visée dans ledit contrat;

Cette dépense sera payée à même le fonds général.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2019-09-124

5.1.c) PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

CONSIDÉRANT la possibilité d'un dépôt de projet visant à améliorer des espaces communautaires, soient de nouvelles pancartes de rues, des panneaux solaires d'indication de vitesse, le rafraîchissement de la salle Honoré-Lacerte (sablage du plancher et peinture) et achat de fauteuils pour l'hôtel de ville (salle d'attente). Projet présenté dans le cadre du programme des Fonds de développement des territoires de la MRC des Chenault 2019;

CONSIDÉRANT que les améliorations proposées serviront à l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT que pour l'année 2019, un montant approximatif de 22 112 \$ est disponible dans l'enveloppe dédiée aux municipalités locales afin de réaliser ces projets dans le cadre du programme de Fonds de

développement des territoires;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Line Toupin et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE le Conseil autorise la directrice générale, Mme Sandra Turcotte à déposer un projet dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT), (Amélioration des services aux organismes et aux citoyens) en utilisant l'enveloppe dédiée aux municipalités locales;

QUE le Conseil s'engage à investir un montant minimum de 12 000 \$ comme mise de fonds, en plus des sommes nécessaires à la réalisation de ce projet évalué approximativement à 35 500 \$;

QUE Mme Sandra Turcotte, directrice générale et secrétaire-trésorière est désignée comme responsable du projet et signataire de la demande de versement et du protocole d'entente qui s'y rattache;

QUE la Municipalité s'engage à fournir, au début et à la fin du projet, les informations nécessaires à la reddition de compte acheminée au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire–MAMOT.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2019-09-125

5.1.d) NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT SUBSTITUT À LA MRC DES CHENAUX

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE nommer M. Patrice Moore, conseiller au siège numéro 3, représentant substitut à la MRC des Chenaux.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2019-09-126

5.1.e) AUTORISATION DE LA DÉPENSE POUR L'IDENTIFICATION DE L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'identification extérieure de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de « Les Enseignes professionnelles » de Trois-Rivières au montant de 3 319,81 \$, plus les taxes afférentes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Amélie Caron et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE le Conseil autorise la directrice générale à procéder à l'achat du matériel nécessaire à l'identification de l'hôtel de ville, tel que décrit dans la soumission de « Les Enseignes professionnelles » de Trois-Rivières au montant de 3 319,81 \$, plus les taxes afférentes.

Cette dépense sera payée par le programme de Fonds de développement des territoires (FDT).

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

5.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-09-127

5.2.a) DEMANDE D'APPLICATION DE LA LIMITE DE VITESSE

Il est proposé par Patrice Moore et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE le Conseil municipal, par la présente, demande à la Sûreté du Québec, poste de Sainte-Anne-de-la-Pérade, d'appliquer rigoureusement la limite de vitesse de 50 km/h dans le village de la municipalité.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

5.3 TRANSPORT

5.4 HYGIÈNE DU MILIEU

2019-09-128

5.4.a) AUTORISATION POUR LA RÉPARATION DE TURBINES SERVANT À LA STATION DE POMPAGE

CONSIDÉRANT l'usure des turbines servant à la station de pompage pour l'évacuation des eaux usées vers les étangs aérés;

CONSIDÉRANT que suite à la constatation de la compagnie Xylem sur l'efficacité des présentes turbines, soient 70 % d'efficacité et que le manque de pression pourrait occasionner un blocage et un bris majeur de la station de pompage;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de la compagnie Xylem au montant de 5 927,82 \$, taxes et main d'œuvre non incluses;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE le Conseil autorise la directrice générale à procéder à la réparation des turbines dont le modèle et la description sont indiqués dans la soumission numéro R19-22-0222 de la compagnie Xylem, au montant de 5 927,82 \$ (taxes et main d'œuvre non incluses);

Cette dépense sera payée à même le fonds général.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

5.5 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

5.6 LOISIR ET CULTURE

5.7 AUTRES

2019-09-129

5.7.a) DEMANDE DE COMMANDITE DU BULLETIN DES CHENAUX-MÉKINAC

CONSIDÉRANT la demande de commandite de M. Lucien Gélinas, directeur général du Bulletin des Chenaux-Mékinac, pour la tenue de leur soirée-bénéfice;

CONSIDÉRANT qu'aucun montant n'a été prévu au budget de l'année financière en cours;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Line Toupin et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE répondre négativement.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

2019-09-130

5.7.b) DEMANDE DE COMMANDITE DE LA COMMUNAUTÉ ENTREPRENEURIALE DES CHENAU

CONSIDÉRANT la demande de commandite de Mme Marie-Andrée Trudel, coordonnatrice de la Communauté entrepreneuriale des Chenaux, afin de soutenir cet organisme dans l'organisation de son quatrième gala, le Gala entrepreneurial des Chenaux;

CONSIDÉRANT que cet événement de reconnaissance permet de valoriser le travail des entreprises qui se démarquent dans notre secteur ou notre municipalité;

CONSIDÉRANT qu'aucun montant n'a été prévu au budget de l'année financière en cours;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE répondre négativement.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

5.8 CORRESPONDANCES

5.9 COMPTE-RENDU DES DOSSIERS DES ÉLUS

5.10 COMPTE-RENDU DU MAIRE CONCERNANT LA DERNIÈRE RÉUNION DE LA MRC DES CHENAU

5.11 AUTRES QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE

5.12 PÉRIODE DE QUESTIONS DIVERSES

2019-09-131

5.13 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE clore la séance à 20 h 56.

Vote demandé par France Bédard

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

France Bédard
Mairesse

Sandra Turcotte
Directrice générale et
secrétaire-trésorière